

Solidarité : un 3^e prix pour le CCAS

C'est grâce à son service « accompagnement et portage des courses » que le centre communal d'action social a été récompensé par le conseil général. Rencontres avec les organisateurs et une utilisatrice.



Château-du-Loir, jeudi dernier. Laëtitia, aide à domicile employée au CCAS, s'apprête à accompagner « Mme Pinchou » chez la couturière.

Natacha LONGERAY

natacha.longeray@maine-libre.com

Trois fois par semaine au moins, Gabrielle Pinchou, toujours chez elle à 95 ans, reçoit la visite de Laëtitia, aide à domicile. L'une a les cheveux blancs, l'autre les cheveux bruns mais toutes les deux ont le sourire. Un sourire contagieux. Elles sont complices et ça se voit. Bras dessus, bras dessous pour descendre les marches et la longue allée qui mène au portail d'entrée. Direction la voiture du CCAS qui doit emmener « Mme Pinchou » - c'est comme ça que les gens du CCAS l'appellent - chez la couturière.

La vieille dame a mis de jolies boucles d'oreille, elle porte un long pendentif et un foulard en dentelles blanches autour du coup. Avant de sortir, elle se recoiffe un peu devant la glace. « J'ai toujours été très coquette, j'ai dansé comme pas une ne peut faire plus. Et j'avais une bijouterie... », raconte la frêle mamie. « Je pèse 40 kg depuis l'âge de 18 ans. »

Passage obligé chez la couturière pour reprendre les jupes et les pantalons donc.

« Je choisis et je me sers moi-même »

Avec Laëtitia, Gabrielle Pinchou fait aussi ses courses. « Avant, c'est mon frère qui s'en occupait mais je préfère y aller parce que je choisis, je me sers moi-même et je fais mon petit tour. »

A Château-du-Loir, le service « accompagnement et portage des courses » existe depuis un an. Il a été mis en place par le CCAS et permet d'accompagner les personnes âgées lors de différentes courses. Qu'il s'agisse de courses alimentaires ou de rendez-vous chez le médecin ou le coiffeur par exemple. « On ne fait pas concurrence aux taxis, l'aide à domicile accompagne la personne tout au long de sa sortie », précise Tiphaine Gilles, directrice du CCAS. « Ça fonctionne bien », ajoute Mélanie Corvasier, responsable du service, « ça va en augmentant au fil

des mois et on touche de plus en plus de gens qu'on ne connaissait pas au départ ».

Déjà 600 sorties au compteur

Depuis un an, 25 personnes différentes ont utilisé ce service, « certaines une ou deux fois ; les autres toutes les semaines. On en est à 600 sorties ». Ceux qui font appel à Laëtitia et Sylvie, les deux agents du

CCAS chargés d'accompagner les personnes âgées, sont « des gens qui ne veulent pas sortir seuls ou qui ont peur de tomber ». Ils retrouvent alors une part d'autonomie.

Gabrielle Mme Pinchou vit depuis 50 ans dans la même maison et elle n'a vraiment pas envie de changer. « Où voulez-vous que j'aille maintenant ? », nous demande-t-elle.

Vers des sorties le week-end

Le service « accompagnement et portage des courses » est uniquement ouvert aux Castéloriens de plus de 60 ans mais les déplacements peuvent se faire à l'échelle de la communauté de communes Loir et Bercé. Parmi les projets de l'année 2012 figure l'ouverture du service vers des sorties culturelles et de loisirs le week-end. L'idée est d'accompagner les personnes âgées qui le souhaitent à des animations phares du territoire, comme la Fête

des fleurs ou le comice agricole. « Ce ne sera pas tous les week-ends mais on a transmis un calendrier des sorties éventuelles, on attend les retours et on adaptera à l'année », explique Mélanie Corvasier, responsable du service. En projet également, un partenariat avec les Aînés ruraux pour se rendre à des séances de cinéma un vendredi par mois. Voilà une chouette initiative qui méritait bien ce coup de pouce (1 000 €) du conseil général.